

fessions : il veut ôter aux évêques le droit de nommer leurs vicaires ; il veut forcer les confesseurs à un serment préliminaire ; il divague ensuite sur les abus de la feuille , sur la conduite de certains prélats , dont l'*édifiant* orateur est tout scandalisé &c. &c.

Opposez à ces déclamations de sept quarts d'heure , les réflexions de M. l'abbé de Montesquieu , qui néanmoins , comme l'on fait , a plus d'une fois déferé aux vues de l'assemblée.

„ Il est donc de la destinée du clergé , dit-
 „ il , de ne pouvoir jamais agiter dans l'assem-
 „ blée une question qui l'intéresse , sans voir ac-
 „ cumuler les reproches , les sarcasmes & les
 „ injures ! Si quelques corps se permettent des
 „ protestations , on crie aux violences , aux fu-
 „ reurs ; si des évêques présentent des observa-
 „ tions d'un style modéré & digne de leur sa-
 „ gesse , c'est de l'astuce & de la perfidie. Je
 „ suis trop loin de ces horreurs pour les soup-
 „ çonner ; car celui qui voit toujours le mal ,
 „ ne le trouve que dans le fond de son cœur.
 „ Quant à moi , je blâme tout ecclésiastique qui
 „ oublie dans ses expressions la dignité de son
 „ caractère : j'approuve ceux qui disent la vé-
 „ rité ; & je voudrois ne voir applaudir dans
 „ cette assemblée que les hommes qui sont purs
 „ comme elle &c. „

Enfin dans la séance du 27 , la foudre qui grondoit depuis long-tems a éclaté sur tous les évêques , les curés & les vicaires qui , protestant de leur soumission à la puissance civile sur les objets de sa compétence , annonçoient en même temps une répugnance invincible pour tous les articles qu'ils ont jugés contraires aux dogmes de la hiérarchie , aux loix de l'Eglise , aux formes cano-